

<b>Mairie de PASSENANS</b>	<b>Compte rendu du conseil municipal</b>	<b>Jeudi 17 octobre 2019</b>
<b>Présents :</b> Mme Claudine GROSSKOPF, Mme Isabelle CUVILLIER, Mme Florence COMPAGNON, M. Daniel CHEBANCE, M. Yves FAIVRE, M. Denis LABRE, M. Michel SCHMIT, M. Michel TROSSAT.		
<b>Absents excusés :</b> Mme Marie Claude TRÉSY (donne pouvoir à M. Denis LABRE), M. Jean ANDRÉ, M. Jérôme FACCHINETTI.		
<b>Secrétaire de séance :</b> M. Yves FAIVRE.		

**Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le jeudi dix-sept octobre deux mille dix-neuf.  
Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 20h.**

## Ordre du jour :

- Exposé sur un site éolien
- Tarifications 2020
- Eclairage public : tranche supplémentaire de travaux
- Trottoirs et collecteurs rue du savagnin
- Indemnités au Trésorier
- Contrat SOGEDO pour poteau incendie
- Adhésion PEFC (Certification/Forêt)
- Questions diverses

### 1. Exposé sur un site éolien

La société « vélocita » fait un exposé sur le principe de fonctionnement d'un parc éolien et sur les possibilités de création dans le département et plus particulièrement sur notre territoire.

**Contexte :** réchauffement climatique, raréfaction des énergies, enjeux géopolitiques.

**Cadre réglementaire :** loi de Programmation Pluriannuelle de l'Energie, le Jura est un département TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte)

Présentation des enjeux environnementaux, patrimoniaux

Obligations du code de l'environnement

### 2. Tarifications 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les tarifs suivants pour l'année 2020.

Concession cimetière (tombe) trentenaire	170 €
Concession cimetière (columbarium) trentenaire	360 €
Atelier distillation	50 €
La journée	50 €
La demi-journée	25 €
Droit de chasse	160 €
Location Chapelle (particulier ou association extérieure)	50 €
Salle des fêtes	GS                      GS + PS                      + Cuisine
Habitants de Passenans	50 €                      90 €                      50 €
Extérieurs	100 €                      180 €                      100 €
Réunion en demi-journée	Moitié du tarif journée.
Cautions	300 € + 150 € (entretien)
Vaisselle	0.50 € / couvert + 2 € par article manquant.
Tables et bancs	10 € l'ensemble pour deux jours Gratuit pour les habitants de Passenans Caution : 50 € pour une table Caution : 25 € pour un banc
Mise à disposition de la Salle des fêtes pour les associations extérieures au village (mais apportant une animation culturelle ou sportive).	10 € par jour d'utilisation
Affouage	50 €

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération Acceptée.

### **3. Eclairage public : tranche supplémentaire de travaux**

Vote d'une enveloppe de 10 000 € pour la tranche supplémentaire (remplacement de lampes).

À l'issue de l'opération, la totalité du réseau d'éclairage public de Passenans aura été renouvelée.

**Pour : 9          Contre : 0          Abstention : 0          Délibération Acceptée.**

### **4. Trottoirs et collecteurs rue du Savagnin**

Suite à la publicité dans les journaux et sur le site officiel de la mairie, une seule entreprise (ETCTP) a répondu et établi un devis de 46 879 € HT.

**Pour : 9          Contre : 0          Abstention : 0          Délibération Acceptée.**

### **5. Indemnités au Trésorier**

Indemnité de 306,52 € pour la gestion et 30,49 € pour l'indemnité de budget.

**Pour : 9          Contre : 0          Abstention : 0          Délibération Acceptée.**

### **6. Contrat SOGEDO pour poteau incendie**

Contrôle des poteaux à incendie (obligatoire). Contrat d'entretien et de vérification 55 € HT par appareil (10 poteaux concernés) et par an.

**Pour : 9          Contre : 0          Abstention : 0          Délibération Acceptée.**

### **7. Adhésion PEFC (Certification/Forêt)**

115 € tous les 5 ans. Programme de reconnaissance des certifications forestières pour promouvoir la gestion durable de la forêt et de la filière bois.

**Pour : 9          Contre : 0          Abstention : 0          Délibération Acceptée.**

### **8. Questions diverses**

**8.1** Radars pédagogiques : équipements de panneaux solaires pour un montant de 1656 €

**8.2** M. Laurent PETITJEAN, nouvel ouvrier polyvalent communal, prend ses fonctions le lundi 21 octobre.

**8.3** Le repas des anciens aura lieu le dimanche 17 novembre.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h45.

**- Prochain conseil municipal le mercredi 27 novembre 2019 à 20h00 -**

---

Les comptes-rendus et informations sont disponibles sur le site de la mairie : <http://passenansmairie.jimdo.com/>

Pour recevoir les comptes-rendus et les informations, envoyer un courrier électronique : [mairie.passenans@sfr.fr](mailto:mairie.passenans@sfr.fr)

---